

935 candidats à El Harraga interceptés en 7 jours par l'ANP

Les Gardes-côtes ont intercepté durant la période allant du 27 octobre au 3 novembre, 935 candidats à l'émigration clandestine via des embarcations de confection artisanale, indique un communiqué du [ministère de la Défense nationale](#) (MDN).

'' les Garde-côtes et les services de la Gendarmerie nationale ont réussi à mettre en échec des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de (935) individus à bord d'embarcations pneumatiques et artisanales à Oran, Tlemcen, Ain Témouchent, Alger, Tipaza, Boumerdès, Chlef, Mostaganem, El-Tarf et Annaba'', indique le MDN.

La loi, rappelons-le, interdit la sortie du territoire national sans passer les postes frontaliers. Toute personnes qui quitte ou tente de quitter illégalement le territoire national est passible de peines d'emprisonnement et du payement d'une amende.

Notons que depuis le début de l'été le phénomène de la Harraga a repris de plus belle. Pratiquement, il ne se passe pas un jour, sans qu'un départ d'une ville côtière ne soit signalé.